

RAMEAUX.—I.

C'est le nom que porte le sixième dimanche de carême, qui est le premier jour de la semaine-sainte ou majeure. Il le prend de la bénédiction et de la procession des rameaux qui précèdent la messe. Ce dimanche s'appelait, très anciennement : *Dominica competentium*, le dimanche des compétens, parce qu'en ce jour les catéchumènes allaient tous ensemble demander, *competere*, le baptême, que l'évêque administrait le samedi suivant. Comme, en ce même dimanche, on lavait la tête de ces catéchumènes, plusieurs sacramentaires lui donnent le nom de : *Dominica in capitulatio*. En Orient, les empereurs accordaient, ce jour-là, des remissions de peines ; de là le nom de : *Dimanche des indulgences*. En certains diocèses on le nomme encore : *Pâque fleurie*, soit à cause de la verdure et des fleurs dont on jonchait les rues que la procession parcourait, soit pour la raison que nous en donnons, au mot : *Carême*. La procession qui s'y fait avant la messe est de la plus haute antiquité en Orient. On croit qu'elle a pris naissance dans la Palestine, d'où elle s'est répandue bientôt dans toutes ces contrées. Dès ces temps reculés on l'appelait : *Procession des palmes*. C'est vers le sixième ou le septième siècle qu'elle est passée dans l'Eglise latine. Toutefois, elle s'est antérieurement à cette époque établie dans l'Eglise de Rome, d'où, ensuite, elle s'est transmise aux autres églises.

Cette procession est précédée de la bénédiction solennelle des rameaux. Ce sont des branches d'un arbre quelconque. On préfère cependant celles de palmier et d'olivier, dans les régions qui les produisent, parce que cela est plus conforme au texte historique. Dans les pays où ces arbres ne viennent pas, on emploie des branches ou rameaux de buis, de laurier, de petit-houx, etc. Après leur bénédiction et la cérémonie de la procession, ces rameaux sont conservés dans les maisons chrétiennes comme des objets sanctifiés par les bénédictions de l'Eglise. En plusieurs diocèses, la rubrique prescrit d'user, pour la touchante cérémonie du premier jour de la sainte quarantaine, des cendres provenant de ces rameaux brûlés.

La procession des rameaux est une représentation commémorative de l'entrée triomphante de J. C. dans la ville de Jérusalem. C'est le seul de ces drames sacrés, dont le peuple était si édifié en plusieurs fêtes, qui se soit maintenu jusqu'à nos jours. Les répons et les antiennes qu'on y chante diffèrent selon les rites, mais l'esprit en est absolument le même. La procession arrivée devant la croix de la station, on chante l'évangile selon saint Mathieu qui raconte l'événement de cette glorieuse entrée. On adore ensuite la croix, puis le clergé et le peuple jettent à ses pieds quelques parcelles des rameaux que l'on tient dans les mains, souvenir des branches dont les Juifs avaient tapissé le chemin du triomphe de Notre-Seigneur. La procession retourne à l'Eglise. En France, avant nos troubles révolutionnaires, cette procession se faisait au-dehors des villes murées ; et c'était à une porte fermée de la ville qu'avait lieu le cérémonial qui se fait aujourd'hui à celle de l'Eglise, ou même à la porte du chœur, lorsque le temps n'est pas favorable pour sortir. La représentation était bien plus expressive et s'accordait bien plus parfaitement avec les paroles que dit le célébrant : *Attollite portas, principes, vestras, elevamini portæ, etc.* "Princes, ouvrez vos portes, portes soyez exhausées." Ces paroles ont rapport à la translation de l'Arche sainte d'Obededom à Sion. Pour comprendre leur vrai sens littéral, il faut se rappeler que ces portes de Jérusalem étaient faites comme celles des villes fortes, en forme de horse s'abaissant ou se relevant d'une manière perpendiculaire.

C'est en ce moment que se chante l'hymne : *Gloria, laus et honor, etc.* On dit qu'elle est de Théodulphe, évêque d'Orléans, connu d'ailleurs par d'autres poésies. Ce prélat, accusé d'avoir pris part à une conjuration contre Louis-le-Débonnaire, fut mis en prison à Angers. Au moment où cet empereur, accompagnant la procession des rameaux, passa sous les fenêtres de la prison, Théodulphe entonna cette hymne qui plut si fort à Louis qu'il ordonna de mettre l'évêque en liberté, et lui restitua en même temps son siège. Depuis ce temps on a chanté l'hymne à la procession des Rameaux.

Si le célébrant est évêque, il frappe la porte avec la croix, s'il est prêtre avec le bâton de la croix. Après une triple percussion accompagnée des paroles que l'on connaît et auxquelles répond une partie du clergé qui est dans la ville ou dans l'église, la porte s'ouvre, et l'on entre en chantant une antienne qui rappelle l'entrée du divin Sauveur. Là se termine la commémoration de l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem. La joie sainte qu'elle a inspirée fait place au deuil qui doit régner pendant la semaine majeure.

II.

Aussitôt que la messe est commencée, tout y retrace le souvenir de la passion du divin Sauveur. Ce qui est, selon un pieux liturgiste, l'image du trop prompt et déplorable changement qui se fit dans le peuple juif, lorsque, en peu de temps, il passa de l'adoration à l'outrage. L'Evangile de cette messe est, en effet, l'histoire de la passion de Jésus-Christ. Tout l'office est, du reste empreint de cette pensée, et n'est qu'une allusion continuelle au sacrifice de la croix. Aux messes basses, le prêtre lit, à la place de l'évangile selon saint Jean de la fin de la messe, celui qui est chanté à la procession.

Il est d'un usage assez généralement répandu, surtout dans les grandes églises, que la passion soit chantée à trois parties, dont l'une est faite par le célébrant, qui récite les paroles de Jésus-Christ ; la seconde par le diacre, remplissant le rôle d'historien, et la troisième par le sous-diacre, chargé de celui de la synagogue. Les Ordres romains ne parlent que de la lecture de la passion. Le XV^e. de ces Ordres porte qu'aux paroles : *Emisit spiritum*, le clergé fléchit les genoux. Il paraît que l'usage de chanter la passion à trois parties est d'une assez grande antiquité, du moins en France. Durand en parle dans son *Rationale*, quoique indirectement, en disant que les paroles de Notre-Seigneur sont chantées d'un ton plus doux que celles de l'historien, tandis que les paroles des Juifs impies le sont avec un ton de voix *criard et en fausset, clamosè et cum asperitate vocis*. La lecture de la passion n'est suivie ni de la salutation qui précède ordinairement l'Evangile, ni de la réponse : *Gloria tibi Domine*, après l'énoncé du titre. On n'y encense ni le livre ni le diacre, et, selon plusieurs rubriques, on n'y porte point de luminaire. Quelques liturgistes en donnent diverses raisons mystiques ; l'auteur que nous avons cité dit que la passion n'est point précédée du salut accoutumé au peuple : *Dominus vobiscum*, pour désigner qu'on déplore et qu'on déteste le salut de Judas dans le Jardin des Olives. La suppression de l'encens à lieu en signe de tristesse, ou pour signifier que le zèle brûlant des apôtres pour leur maître s'éteignit dès qu'ils le virent au pouvoir de ses ennemis. L'absence du luminaire rappelle que la lumière du monde s'éclipsa pendant trois jours après l'agonie du Calvaire. Il faut remarquer que, selon le XI^e. Ordre romain, qui remonte au douzième siècle, on marque comme aux évangiles ordinaires, le salut qui les précède, ainsi que : *Gloria tibi Domine*, en réponse au titre : *Passio Domini nostri*, etc. ; il n'y est point fait mention d'encens ni de luminaire.

III.

VARIÉTÉS.

Il est certain qu'au dimanche des Rameaux on se servait en France d'ornemens de couleur rouge. C'est ce qui résulte des paroles du XIII^e. Ordre romain où il est dit que l'Eglise de Rome se sert d'ornemens violets quoique l'Eglise gallicane use du rouge, *licet ecclesia gallicana rubris utatur vestibus*. Aujourd'hui, selon le rit de Paris, on se sert de paremens noirs et rouges, ceux-ci en réminiscence de l'ancienne rubrique qui n'admettait que cette dernière. La plupart des diocèses qui ont admis le rit parisien, prennent la couleur entièrement noire, sans mélange. En quelques uns c'est noir et blanc, comme aux offices des morts, ce qui n'est pas du tout conforme à l'esprit de la rubrique générale. Le deuil de la mort de Jésus-Christ doit s'exprimer autrement que celui du commun des hommes. Le rit romain partout où il est adopté prend le violet. Quelques diocèses dont le rit leur est partiel, quoique ayant beaucoup plus de rapport au parisien qu'au romain, prennent la couleur violette. N'est-il pas permis de désirer qu'à la procession triomphale qui précède la messe, l'Eglise se revête d'ornemens de couleur autre que le violet et le noir, et qui soient en harmonie avec la sainte allégresse des cantiques qu'on y chante ? (Voir le mot couleurs.)

Beleth, liturgiste célèbre de l'église de Paris, dans le douzième siècle, dit qu'à défaut de branches de palmier, il faut porter à la procession des rameaux de laurier ou de buis, parce que leur verdure perpétuelle est l'image des vertus. On peut aussi, dit-il, pour la même raison y porter des fleurs.

Le XV^e. Ordre romain dit qu'après la bénédiction des palmes le cardinal-évêque qui officie donne au Pape deux rameaux ; tandis que lui officiant en reçoit un seul de la main du Souverain-Pontife. Lorsque la procession est sortie, le Pape, se plaçant à une grande fenêtre, qui regarde la place du palais, jette au peuple des branches de palmier, d'olivier et d'autres arbres. Quand c'est lui-même qui officie, il ne frappe pas la porte avec le bâton de la croix ni avec quoi que ce soit ; mais, après les paroles ordinaires, cette porte est ouverte par ceux qui étaient dans l'intérieur.